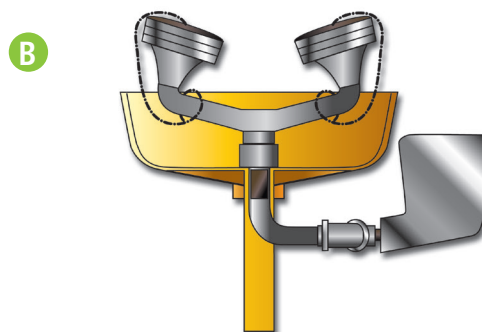
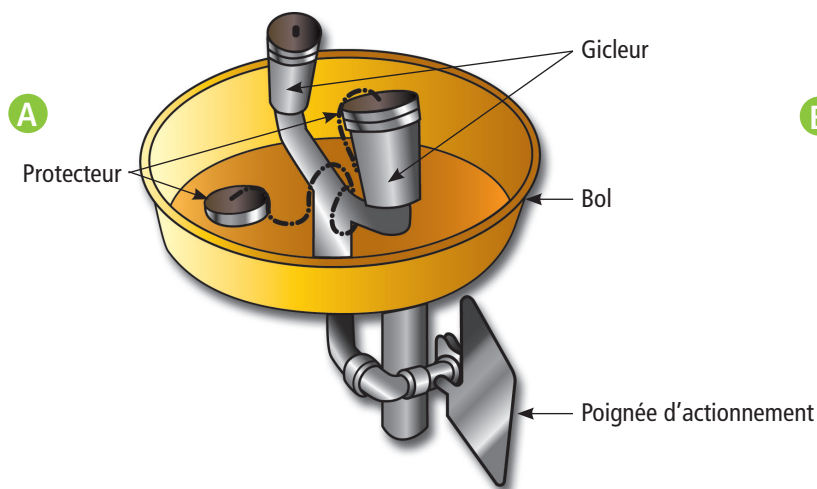


DOUCHES ET LAVE-YEUX

Inspection réalisée par :

Département :

Date :



Lave-yeux ou lave-visage

	OUI	NON	N/A
Débit de l'écoulement :			
A Lave-yeux : minimum 1,5 l/min. (0,4 gallon/min.)	☐	☐	☐
B Lave-yeux/lave-visage : minimum de 11,4 l/min. (3 gallons/min.)	☐	☐	☐
Pression : faible pour éviter le risque de blessure aux yeux	☐	☐	☐
Orientation des jets : en ligne parallèle pour rincer simultanément les deux yeux	☐	☐	☐
Distance d'atteinte à partir de la zone à risque : accessible en 10 secondes maximum	☐	☐	☐
- environ 16 m (55 pi) sans obstruction - si présence d'acides ou de bases fortes : immédiatement à côté de la zone où on manipule les produits	☐	☐	☐
Gicleurs : protégés des contaminants environnants; les protecteurs doivent se retirer dès l'actionnement	☐	☐	☐
Hauteur des gicleurs : entre 84 cm et 135 cm (33 à 53 po)	☐	☐	☐
Dégagement : 15 cm (6 po) minimum du mur ou de toute autre obstruction	☐	☐	☐
Poignée d'actionnement : activée en moins d'une seconde; la vanne doit être facile à localiser, accessible et demeurer ouverte lorsque actionnée	☐	☐	☐
Identification : éclairage, signalisation et grande visibilité	☐	☐	☐

Douche

Hauteur : entre 208 cm et 244 cm (82 à 96 po)	☐	☐	☐
Largeur de l'écoulement : diamètre minimal de 51 cm (20 po) – mesuré à 152 cm (60 po) du sol	☐	☐	☐
Dégagement : aucune obstruction jusqu'à 41 cm (16 po) autour de la douche – mesuré à partir du centre du pommeau de la douche	☐	☐	☐
Débit de l'écoulement : 76 l/min. (20 gallons) minimum	☐	☐	☐
Poignée d'actionnement : activée en moins d'une seconde; la vanne doit être facile à localiser, accessible et demeurer ouverte lorsque actionnée	☐	☐	☐
Distance d'atteinte à partir de la zone à risque : accessible en 10 secondes maximum – environ 16,5 m (55 pi) sans obstruction	☐	☐	☐
Identification : éclairage, signalisation et grande visibilité	☐	☐	☐

Conditions générales : douche et lave-yeux

	OUI	NON	N/A
Température de l'eau : tiède – ex. : 15,5 à 37,7°C (60 à 100°F), n'excède pas 37,8°C	☐	☐	☐
Protection anti-gel si une partie de la tuyauterie est exposée au gel	☐	☐	☐
Vanne d'alimentation en eau inaccessible pour le personnel non autorisé	☐	☐	☐
Installation à distance des prises de courant ou de toute autre source d'énergie électrique – sinon installer des détecteurs de fuite à la terre ou <i>ground fault circuit interrupter</i> (GFCI)	☐	☐	☐
Branchement à une alarme si l'équipement est localisé dans un endroit isolé	☐	☐	☐
Inspection : maintien du registre des vérifications hebdomadaires	☐	☐	☐
Maintenance : activation hebdomadaire pour purger la ligne et vérifier l'écoulement	☐	☐	☐
Formation : les employés travaillant dans la zone couverte par l'équipement savent comment utiliser l'équipement	☐	☐	☐

Références : ANSI Z358.1-2004, American National Standard for Emergency Eyewash and Shower Equipment.